

Fonds des Accidents du Travail

Etablissement public contrôlé par le Ministre des Affaires sociales Rue du Trône 100

1050 Bruxelles 18 - 82 - 1937

CIRCULAIRE N° 97/4

concerne

Formulaire type de procuration donnée aux mandataires d'assurés sociaux ne disposant pas d'un mandat général ou d'une procuration implicite.

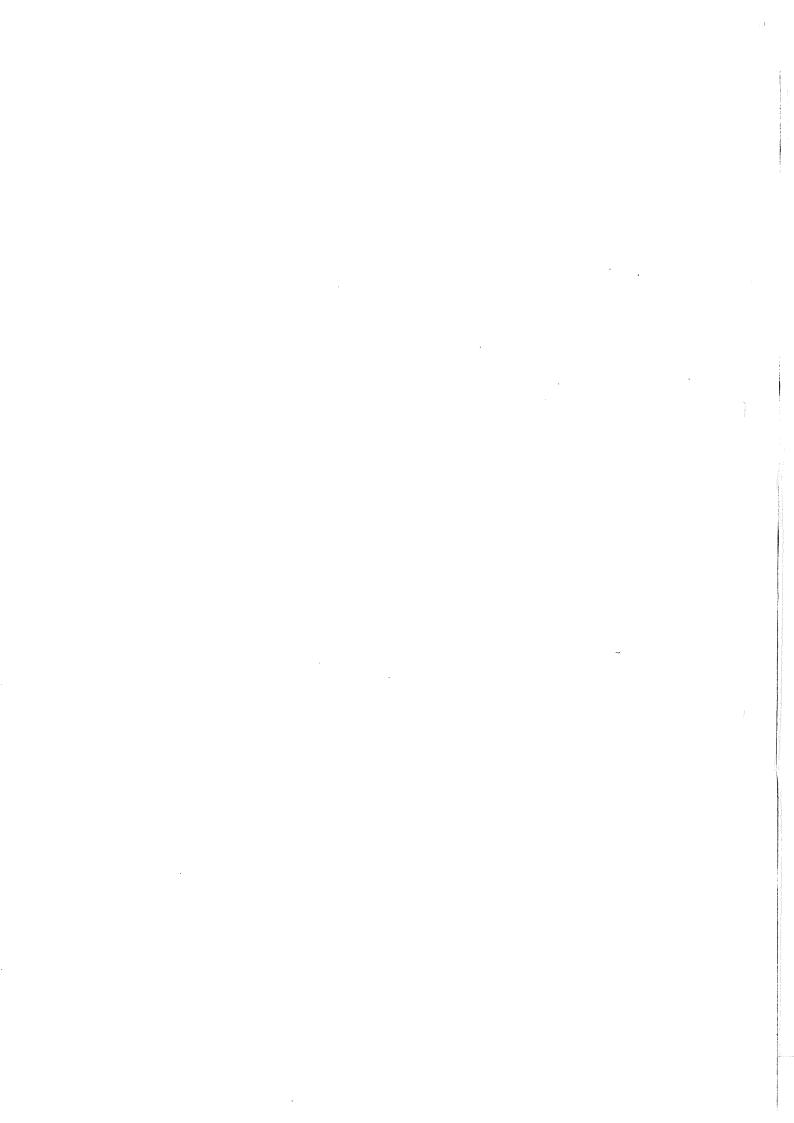
Par circulaire n° 96/2 du 25 janvier 1996, les assureurs agréés ont été informés de l'avis n° 95/58 du 24 octobre 1995 aux termes duquel le comité de surveillance près la Banque-carrefour de la sécurité sociale a arrêté les critères régissant la communication hors du réseau des données sociales à caractère personnel par les organismes de sécurité sociale à des personnes ou à des associations agissant en qualité de mandataires des assurés sociaux.

En accord avec les organismes de sécurité sociale, la Banque-carrefour a élaboré un formulaire type de procuration écrite répondant aux conditions posées dans l'autorisation du 24 octobre 1995 du comité de surveillance. Ce formulaire a été modulé en fonction du secteur des accidents du travail pour devenir le modèle de procuration ci-joint que le comité de gestion du Fonds des accidents du travail a approuvé en séance du 15 juillet 1996.

Dès lors, les assureurs sont invités à s'inspirer de ce modèle dans leurs relations avec les mandataires d'assurés sociaux qui souhaitent obtenir des données à caractère personnel et qui ne disposent pas d'une procuration implicite à cet effet.

L'administrateur général,

M. DEPOORTERE



MANDAT

visant à obtenir des données sociales à caractère personnel

(auprès assureur "accidents du travail" au Fonds des accidents du travail)

Je	soussigné(e`		(marc	luer	ď	une	croix	ce	aui	convient) ((1))
0	.000000		,,	(1 ~~ ~ .	•	~~	0. 0		7		,	١	,

() Personne à laquelle les données sociales à caractère personnel se rapportent

nom:

prénoms:

adresse:

lieu et date de naissance:

(si connu) numéro de dossier auprès (assureur "accidents du travail" ou Fonds des accidents du travail):

() Représentant légal de la personne à laquelle les données sociales à caractère personnel se rapportent

nom:

prénoms:

adresse:

lieu et date de naissance:

qualité (par exemple, parent, tuteur, etc.):

donne mandat à (marquer d'une croix ce qui convient)(2)

() une personne physique

nom:

prénoms:

adresse:

() une personne morale ou à une association de fait

nom de la personne morale ou de l'association de fait:

siège social:

représentant de la personne morale ou de l'association de fait:

nom:

prénom:

qualité:

pour obtenir communication des données de dossier auprès de (assureur "accidents du travail" ou Fonds des accidents du travail)

⁽¹⁾ Si le mandat est donné par le représentant légal de la personne à laquelle les données se rapportent, il y a lieu de remplir la partie "Personne à laquelle les données sociales se rapportent" ainsi que la partie "Représentant légal de la personne à laquelle les données se rapportent".

⁽²⁾ Seule la partie marquée d'une croix doit être remplie.

Le mandat porte sur les données suivantes (marquer d'une croix ce qui convient)	
() des données médicales à caractère personnel (pouvant uniquement être communic un médecin)	quées à
() l'ensemble des données pertinentes pour le traitement du dossier d'accident du tr l'exception des données médicales à caractère personnel	avail, à
() uniquement les données ci-après (préciser les données et la finalité de la demande)	
Le présent mandat est valable (marquer d'une croix ce qui convient):	
() pour la durée de traitement du dossier	
() pour une durée déterminée (jour, mois, année) du au (jour, mois, année)	
() pour une durée indéterminée	
Le commettant peut à tout moment mettre sin au mandat. A cette sin, il doit envoyer une lette et signée à (assureur "accidents du travail" ou Fonds des accidents du travail)	re datée
Fait à en date du	
Signature du commettant:	